

Mobilités actives

La Ville de Chaville et ses partenaires promeuvent la mobilité douce et la mobilité active, l'une et l'autre étant intimement liées.



Les stations Vélib'

Il existe **trois stations Vélib'** à Chaville dotées de vélos mécaniques et de vélos électriques :

- > Parvis Robert Schuman – Roger Salengro
- > Hôtel de Ville de Chaville
- > Gare de Chaville Rive Gauche

[Consultez la carte interactive](#) ↗ pour connaître le nombre de vélos disponibles à chaque station en temps réel. Pour souscrire à un abonnement Vélib', [rendez-vous sur le site dédié](#) ↗.

Véligo Location : service de location de vélos

[Véligo Location](#) ↗ est **un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE)** mis en place par [Île-de-France Mobilités](#) ↗.

Il offre la possibilité de louer un vélo pour une durée définie et permet à l'ensemble des Franciliens de **découvrir l'usage du vélo pour leurs déplacements du quotidien**, que ce soit pour les trajets domicile-travail ou par exemple pour rejoindre une gare.

Le VAE est proposé aux Franciliens en location longue-durée de 6 mois (+ 3 mois optionnels), à un tarif de **40€/mois**, qui peut être réduit à **20€/mois** grâce à la prise en charge de l'employeur.

[Cliquez ici pour tout savoir sur le service Véligo Location](#) ↗.

Si vous êtes conquis par ce moyen de déplacement, **des aides financières et autres subventions pour vélo électrique existent pour vous aider à acheter votre propre VAE**, à l'issue de votre contrat de location Véligo.

[Consulter les différentes aides à l'achat pour l'après Véligo](#) ➔.

Présentation du service Véligo Location

Les ateliers vélo de GPSO

Au travers de son [Plan Climat](#) ➔, Grand Paris Seine Ouest s'attache à diminuer le trafic automobile et ses nuisances en développant des solutions alternatives à l'usage de la voiture, parmi lesquelles s'intègrent les déplacements à vélo.

C'est dans ce cadre que GPSO a lancé son [Plan Vélo](#) ➔ visant à développer différentes actions dans le but d'accroître et faciliter la pratique du vélo sur son territoire. Parmi les nombreuses actions le composant, l'une d'entre elles vise à réaliser **des ateliers vélos de différentes natures** sur l'ensemble du territoire :

- > Initier à la pratique du vélo dans un cadre sécurisé
- > Aider et former les cyclistes à être autonomes pour les petites réparations et l'entretien

courant de leur vélo

- > Offrir aux habitants et usagers des actions contre le vol du vélo
- > Développer une culture vélo en créant un cadre incitatif

Sensibilisation, diagnostic et réparation, marquage antivol, aide à l'auto-réparation et l'entretien quotidien... [Cliquer ici pour tout savoir sur les ateliers vélo](#) ↗.



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS